

DAJI/2018/Décision/Tarifs/25

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «15th International Research Conference in Service management»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n° 2016/01/19-03 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DECIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «15th International Research Conference in Service management» organisé par le Centre d'Études et de Recherche en Gestion (CERGAM).

Ce colloque aura lieu du 10 au 13 juin 2018 à La Londe Les Maures.

Les tarifs d'inscription s'élèvent à :

- Plein tarif : 708,33 € HT soit 850 € TTC,
- Tarif doctorant : 583,33 € HT soit 700 € TTC,
- Accompagnant 416,67 € HT soit 500 € TTC.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 05 avril 2018



Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

